

**NOUVELLE DESCRIPTION
DU
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,
AVEC UN
JOURNAL HISTORIQUE**

D'UN VOYAGE DE TERRE,

FAIT PAR ORDRE DU GOUVERNEUR

FEU MGR. RYK TULBAGH,

DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

Par une Caravane de quatre-vingt-cinq personnes.

Sous le Commandement du Capitaine

MR. HENRI HOP.



**A A M S T E R D A M,
C H E Z J. H. S C H N E I D E R,
M D C C L X X V I I I**



JOURNAL D'UN VOYAGE DE TERRE, DANS L'INTÉRIEUR D'AFRIQUE

PAR LE PAYS DES PETITS ET DES GRANDS

N A M A C Q U A S,

Sous le Commandement du Capitaine

MR. H E N R I H O P,

*Pour faire des découvertes, dans l'intérieur
du Pays vers le Nord du Cap de Bonne-
espérance, depuis le 16 Juillet 1761,
jusqu'au 27 Avril 1762.*



près que son Excellence Monseigneur Ryk
Tulbagh (1), Conseiller extraordinaire
des Indes Hollandoises, & Gouverneur
du Cap de Bonne-espérance, & les lieux
de sa dépendance, &c. de concert avec le Con-
seil de Police, avoient fait dresser les Instructions
pour le Commandant *Hop*, & pour les autres Bour-

(1) Son Excellence feu Mgr. *Tulbagh* a rempli pen-
dant plus de 20 ans le poste de Gouverneur du Cap,
qui lui avoit été conféré en 1750. L'attention qu'il ap-
portoit à avancer les intérêts de la Compagnie des In-
des Orientales, & à procurer le bien des habitans de
la Colonie, ne l'empêchoit pas de travailler à tout ce
qui pouvoit contribuer aux progrès de la Géographie &
de l'Histoire naturelle. On fait que Mr. *de la Caille* a
trouvé en lui un Protecteur zélé, qui lui a facilité les
moyens de faire ses Observations astronomiques, qui
ont si fort augmenté nos connoissances en Astronomie.

II. Partie.

A

Mcredi le 18. Novembre 1761.

ment une riviere déséchée, & après être passés les montagnes nous arrivâmes dans une belle plaine remplie d'herbage, & nous nous campâmes le soir près d'un *Kraal* de Hottentots. Nous avons marché ce jour là, l'espace de deux lieues & un quart. La latitude étoit de 26 d. 26 m. ; la longitude étoit de 37 d. 43 m.

Jeudi le 19. dito.

Nous quittâmes notre camp, & nous le posâmes de nouveau à un ancien *Kraal* de *Namacquas* abandonné. Nous avons fait trois quarts de lieue vers le Nord-Nord-Ouest. La latitude étoit ici de 26 d. 24 m. la longitude de 37 d. 42 m.

Samedi le 21. dito.

Deux jours après nous reçûmes avis de *Jacques Coetsée*, qu'on avoit trouvée de bonne eau devant nous.

Dimanche le 22. dito.

Le lendemain nous suivîmes notre guide & nous nous campâmes près d'un grand *Kraal* de *Namacquas* situé près de la Riviere nommée *Gamma* ; nous trouvâmes ce fleuve déséché comme les autres ; il prend sa source en hyver près de *Style-kloof*, que nous avons passée le 13 de ce mois ; il se grossit des deux côtés par de petites rivieres pareilles, & se décharge ensuite vers le Sud-Ouest dans la Riviere des Poissons ou *Visch-rivier*. Le Pays qui étoit ici devant nous est en général uni, parsemé dans quelques endroits de petites montagnes, & couvert de verdure, de buissons de Rhinoceros ; les rivieres sont bordées d'arbres de bois roux ou *rood-hout* & d'aube-épinés. Nous vîmes aussi dans les plaines, différentes especes de bêtes sauvages com-

Dimanche le 22. Novembre 1761.

me des Rhinoceres (24), des Camelopardalis ou

(24) Le Rhinoceros est avec l'Hippopotame celui des quadrupèdes; qui approche le plus de la grosseur de l'Elephant; il a au moins douze pieds en longueur depuis l'extrémité du museau, jusqu'à l'origine de la queue; sa hauteur est de six à sept pieds, & la circonférence de son corps égale sa longueur. Il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir très-épais, & très-dur, qui seroit incapable de se prêter à ses mouvements; si la nature n'y avoit pourvu; car sa peau forme en différentes parties de son corps de grosses rides, ou plis qui lui facilitent le mouvement. Il y en a deux ou trois qui environnent le cou. Un autre s'étend de côté & d'autre derrière les épaules jusqu'à la partie supérieure des jambes, en se prolongeant en avant. Au-dessus de la croupe un autre pli descend aussi de chaque côté & se courbe en avant sur le ventre: un autre s'étend en travers depuis le flanc jusqu'à la queue; & enfin il y en a un sur la partie inférieure de la jambe. Ces plis ont jusqu'à trois ou quatre pouces de profondeur, & vus de loin font paroître cet animal comme s'il étoit couvert de boucliers, ainsi que le représentent la plus part des figures qu'on en a faites. Tout son corps, & particulièrement les flancs sont parsemés de tubercules, sans aucun poil; sa couleur est d'un brun foncé: sa tête est plus longue à proportion que celle de l'Elephant; mais il a les yeux plus petits, sa lèvre supérieure s'allonge jusqu'à six ou sept pouces; & elle est terminée par un appendice pointu; il s'en sert comme d'une espèce de main ou de trompe incomplète pour cueillir l'herbe, & pour saisir ce qu'il porte à sa bouche. Il a sur le nez une corne, plus ou moins grande suivant qu'il est plus ou moins âgé; il n'est pas rare d'en voir qui ont trois pieds & demi en longueur. Cette corne est solide & adhérente à la peau, sans pénétrer jusqu'au crâne; elle a six ou sept pouces de diamètre à sa base; elle est brune ou de couleur olivâtre; & son extrémité qui est recourbée par en haut est noi-

Dimanche le 25. Novembre 1761.

des Giraffes (25), des Buffles (26), des chevaux

re. Il y en a souvent une seconde à deux ou trois pouces au-dessus de la première; celle-ci est pour l'ordinaire plus courte quoiqu'elle égale quelquefois l'autre. Il est incertain si cette double corne indique une différence dans l'espèce de ces animaux, ou si elle est uniquement l'effet de la diversité de leurs alimens. On attribue à ces cornes différentes vertus, & entr'autres celle de faire connoître le poison, dont elle ne peut pas supporter l'attouchement. *Kolbe* dit qu'il a souvent été témoin oculaire de ce fait, il assure que du vin mis dans un gobelet fait de cette corne, s'éleve fermenté & bouillonne, mais que si la liqueur est empoisonnée la corne se fend. J'ose assurer que le fait est faux; j'ai plusieurs cornes de *Rhinoceros*, & plusieurs vases qui en sont faits, souvent j'y ai versé du vin pur, & du vin où j'avois mêlé de l'arsenic, mais je n'ai jamais vu aucun mouvement dans ces liqueurs, ni aucune fente se produire. Le même Auteur nous a donné une très-mauvaise figure, du *Rhinoceros*, qu'il ne paroît pas avoir jamais vu, quoiqu'il dise que plus d'une fois il a rencontré de ces animaux qui venoient à lui avec toute leur furie, mais qu'il évitoit aisément en se mettant à côté, parce qu'à cause de la situation de leurs yeux, ils ne voient que devant eux, & qu'ils ne se tournent que très-difficilement. Il confirme par son témoignage, ce que tant d'autres ont dit avant lui, c'est que le *Rhinoceros* est ennemi de l'Eléphant; & que dès qu'il l'apperçoit il court à lui, & lui crève le ventre avec sa corne. Cette tradition, toute ancienne qu'elle est, ne mérite guères de croyance. Ces animaux n'étant carnassiers ni l'un ni l'autre, n'ont entr'eux aucun sujet de dispute, & ils sont tous les deux d'un naturel assez doux. Nous croyons faire plaisir au Lecteur en lui donnant ici la véritable figure du *Rhinoceros*.

(25) Nous avons déjà parlé plus haut du *Camelopardalis* ou de la Giraffe.

(26) Le Buffle est un animal originaire d'Afrique.

Dimanche le 22. Novembre 1761.

d'où il a été transporté en quelques contrées de l'Europe, où il est devenu animal domestique. Il ressemble beaucoup au Taureau par la forme du corps, de la tête, des jambes, &c. Cependant ces deux animaux forment deux races distinctes; ils ne produisent ni ne s'accouplent ensemble; & même les vaches ne veulent pas nourrir les petits Buffles, & les meres Buffles refusent de se laisser têter par des veaux. Le Buffle a le corps plus gros & plus court que le Bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement plus petite, les cornes moins rondes, noires & en partie comprimées; un toupet de poil crépu sur le front; les membres maigres, la queue nue, le poil & la peau noire; mais les Buffles du Cap sont d'un rouge obscur, & sont beaucoup plus grands que ceux qu'on a rendus domestiques. Les femelles portent jusqu'à douze mois, ce qui prouve qu'elles sont d'une espèce différente de celle des vaches, qui ne portent que neuf mois. Elles donnent beaucoup de lait, dont on fait du fromage & du beurre, qu'on dit être très-bon en Egypte, & dans les autres pays chauds. La chair des Buffles est bonne, quoique moins délicate que celle du Bœuf. Il ne paroît pas que les Hottentots les emploient au labourage, quoique dans les autres contrées on les emploie avec succès à ce travail, à cause de leur grande force. Ces animaux sont en grand nombre en Afrique, sur-tout dans les lieux arrosés par des rivières, & ils aiment à se vautrer & même à séjourner dans l'eau. Ils font de grands dégâts dans les terres cultivées, mais ils n'attaquent jamais les hommes que quand ils sont blessés, & alors ils sont fort à craindre. Ils craignent le feu, & la couleur rouge leur déplaît. On tire un assez grand profit de leurs cornes qui sont plus dures & meilleures que celles du Bœuf, & particulièrement de leur cuir qui est presque impénétrable. La figure que Kolbe a donnée du Buffle est une des meilleures qu'on en ait, cependant elle est encore très-imparfaite.

Dimanche le 22. Novembre 1761.

sauvages (27), des Anes (28), des Qua-

(27) Il y a long-temps qu'on a dit qu'il y avoit des chevaux sauvages en Afrique. Léon l'Africain assure qu'il y en a dans les deserts de l'Afrique & de l'Arabie, & qu'il a vu dans les solitudes de la Libye un poulain dont le poil étoit blanc & la crinière crépue. Marmol confirme ce fait en disant qu'il y a des chevaux dans les deserts de la Libye, qu'ils sont petits & de couleur cendrée, qu'il y en a aussi de blancs, qu'ils ont la crinière & les crins fort courts & hérissés, & que les chevaux domestiques ne peuvent les atteindre à la course; Kolbe rapporte qu'on en voit quelques fois aux environs du Cap, mais que les habitans ne se donnent point la peine de les apprivoiser, parce qu'ils en ont dont la race a été apportée de Perse, & qui se sont si fort multipliés, qu'on les donne à très-bas pris. Kolbe dit, qu'il a assisté à unë vente de chevaux; où l'on en donna trois très-beaux & très-vigoureux, depuis un an jusqu'à trois, pour un ducat & quelques sols.

Il est parlé dans la Relation historique de l'Abyssinie, du *P. Lobo*, qu'on trouve dans cette partie de l'Afrique des chevaux sauvages, qui ont les crins & la tête comme nos Chevaux, & hennissent de même, mais qui ont deux petites cornes toutes droites & le pied fendu. On a regardé cela comme une fable, & avec raison: cependant il y a en Afrique, & même dans les lieux où sont parvenus nos Voyageurs, un animal, qui mal vu &, encore plus mal décrit a pu donner lieu à ce que dit l'Auteur de cette relation: nous en parlerons dans la suite. Le même *P. Lobo*, assure encore, que la Licorne se trouve aussi en Afrique, il en donne une description assez détaillée, & il la représente comme un très-beau cheval, mais timide, & fort léger à la course, avec une très-longue corne au milieu du front. L'autorité de ce Jésuite n'est pas assez grande, pour que son témoignage suffise pour constater l'existence si fort contestée de ce singulier animal. Voici cependant un fait qui semble l'acréditer un peu. Les

Dimanche le 22 Novembre 1761.

chas (29), des Coedoes (30), des Boucs-châ-

Hottentots s'amusent souvent à dessiner sur les parvis de leurs cabanes des figures des animaux qu'ils ont vus, mais très-grossièrement. Un observateur attentif, & très-véridique nous a écrit du Cap qu'il a vu chez différentes nations de ces peuples des peintures de la Licorne: or sûrement les Hottentots ignorent tout ce qui a été dit pour ou contre la réalité de ces animaux; si donc ils n'existent point dans leur pays, comment s'accordent-ils à en tracer la figure? Le seul scrupule que cette observation laisse dans mon esprit; c'est que les Hottentots, très-mauvais dessinateurs, ont peut-être voulu représenter un Rhinoceros à une seule corne, quoique sa figure ne ressemble guères à celle d'un Cheval.

(28) Il y a au Cap des ânes domestiques, qui y ont été transportés de divers endroits; mais il paroît par ce que disent nos Voyageurs, qu'il y en a aussi des sauvages, s'ils n'ont pas voulu parler de l'âne rayé ou du Zèbre, dont il sera question plus bas. Au moins est-il sûr qu'il y en a dans quelques contrées d'Afrique. Il s'en trouve beaucoup dans les déserts de Lybie & de Numidie; ils sont gris, & courent si vite qu'il n'y a que les Chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course; ils vont par troupes. On en mange la chair. Ces ânes se retrouveroient-ils au Cap? Lobo nous dit qu'il y a en Ethiopie des ânes cornus & à pieds fendus, comme le Cerf. Mais il donne fort mal-à-propos le nom d'âne à un animal tout différent.

(29) Il est fâcheux que nos Voyageurs se soient contentés de nommer simplement les animaux qu'ils ont vus, sans y ajouter aucune description. Celui qu'ils désignent ici par le nom de *Quachas* nous est entièrement inconnu. Nous n'avons trouvé ce mot nulle part, & quoique nous ayons consulté plusieurs personnes qui ont été au Cap, nous n'avons pu tirer aucun éclaircissement sur l'animal indiqué ici. D'autres personnes qui ont séjournées au Cap, disent que c'est le Zèbre.

(30) L'animal que l'on appelle *Coedoes* au Cap, est

Dimanche le 22 Novembre 1761.

celui dont Mr. de Buffon a parlé sous le nom de Condoma, & dont il n'a vu que les cornes, qui se trouvent assez fréquemment en Hollande, dans les Cabinets de curiosités naturelles. Cet animal n'a jamais été décrit, ni représenté. Nous en donnons ici la figure, qui a été dessinée d'après l'Original vivant, avec toute l'exactitude & la fidélité possible. Le Coedoes égale par sa taille celle des plus grands cerfs; son corps est couvert d'un poil assez court, de couleur d'un brun clair: il a depuis le garrot tout le long du dos un raye blanche, d'où partent plusieurs autres rayes de même couleur, qui s'étendent de côté & d'autre presque jusques au ventre. Le cou est couvert de poils un peu plus longs, & surmonté d'une espèce de crinière qui s'étend jusqu'au-delà des épaules. Sa tête ressemble assez à celle d'un Cerf, mais elle se termine un peu plus en pointe. au-dessous des yeux il y a deux taches blanches posées obliquement & qui se rapprochent vers leur extrémité inférieure. Son menton est orné d'une barbe, composée d'assez long poils. Il porte au-dessus de sa tête deux grandes cornes creuses. Ces cornes sont torses & elles décrivent par leur courbure environ un pas & demi de spirale fort allongée; leur longueur surpasse trois pieds & demi mesurée en suivant les contours, & elle a plus de deux pieds & demi en ligne droite: on en a qui ont jusqu'à quatre pied & demi de longueur, mesurée en ligne droite, & plus de cinq pieds suivant leur courbures. Elles sont de couleur grise; elles ont une arrête qui s'étend jusqu'à une petite distance de leur extrémité qui se termine en pointe; elles sont marquées de rugosités, qu'on se plaît à effacer en polissant la plupart de ces cornes qu'on nous envoie. Ces animaux ont le pied fourchu comme les Cerfs; leur queue est assez courte, & terminée par une touffe de poils. Ils ont la physionomie fort douce, & on peut les mettre au rang des plus beaux animaux. Nous en avons vu un vivant dans la ménagerie du Prince d'Orange. Mr. de Buffon a raison de conjecturer que le Coedoes ressemble à la description que fait Kolbe de l'animal qu'il appelle la Chevre sau-

Dimanche le 22 Novembre 1761.

mois (31), des Cerfs (32), & des Aurochs (33):

vage du Cap; mais suivant la coutume de cet auteur, ce qu'il en dit ne s'accorde guères avec la figure qu'il en a donnée; les cornes ne ressemblent point à sa description. Remarquons aussi que l'âne cornu dont parle Lobo est cette Chevre, ou le Coedoes, car le peu qu'il en dit convient assez à l'un de ces deux animaux.

Voici les Dimensions prise sur l'animal vivant.

| | piéd. | pouc. | lig. |
|--|-------|-------|------|
| Longueur du Corps entier mesuré en ligne droit depuis le bout du museau jusqu'à l'anus | 5 | 8 | 0 |
| des Cornes mesurées en ligne droite | 2 | 1 | 8 |
| Hauteur du train de devant | 4 | 3 | 6 |
| derriere | 4 | 1 | 0 |
| Circonférences du corps au milieu | 4 | 5 | 0 |

(31) Le terme général de *Gemsbokken*, qu'emploient ici nos Voyageurs, désigne apparemment des Chevres & des Gazelles; que ceux qui ne sont pas fort au fait de l'Histoire naturelle confondent assez souvent ensemble. On trouve plusieurs espèces de ces deux sortes d'animaux dans cette partie de l'Afrique. Kolbe parle de huit sortes & de chevres qui se voient aux environs du Cap, & dont voici l'énumération. Les chevres *domestiques* ressemblent aux nôtres, excepté qu'elles ne sont pas si grosses. Les Chevres *bleues* sont semblables pour la forme aux domestiques, mais elles sont aussi grosses que nos Cerfs. Leur poil est fort court, & d'un très-beau bleu, mais qui perd sa beauté quand l'animal est mort. Elles ont une fort longue barbe. Leurs cornes ne sont pas à proportion si longues que celles des autres Chevres; & elles sont faites en vis, & finissent en pointe. Les Chevres *tachées*, sont ainsi nommées parce qu'elles sont ornées de taches rouges, blanches & brunes. Leur taille égale à peu-près celle des Chevres bleues. Leurs cornes ont environ un pied de long, sont un peu courbées en dehors, & raboteuses jusqu'au milieu. Elles ont une fort longue barbe d'un

Dimanche le 22 Novembre 1761.

rouge foncé. On les apprivoise assez aisément, & leur chair est fort bonne. Les Chevres *grises* sont de la grosseur des domestiques, Elles ont le poil court. Leur couleur est d'un rouge obscur, avec beaucoup de gris. Les femelles n'ont point de cornes, mais les mâles en ont d'un brun foncé, contournées en vis, & de la longueur d'un demi pied. Les Chevres *sauvages* sont de la taille des grands Cerfs. Leur tête est ornée de deux cornes unies, recourbées & pointues, de trois pieds de longueur; mais très-mal représentées, petites & presque droites dans la figure que *Kolbe* en a donnée, comme je l'ai déjà remarqué. Depuis leur front, tout le long du dos, on voit une raye blanche. Une autre raye de même couleur coupe cette première au bas du cou dont elle fait le tour; il y en a deux autres de même nature l'une derrière les jambes de devant & l'autre devant les jambes de derrière; elles font toutes deux le tour du corps, qui ailleurs est couvert d'un poil gris, avec quelques petites taches rouges. Leur barbe est grise & fort longue. On voit par cette description que Mr. de *Buffon* a été fondé à dire que ces Chevres approchoient beaucoup du Coedoes, ou du Condoma. Peut-être même est-ce cet animal que *Kolbe* a voulu décrire, mais d'après des relations fort imparfaites. Les Chevres *plongeantes*, sont à peu-près de la même couleur que les domestiques, mais plus grandes. Dès qu'elles apperçoivent quelqu'un, ou qu'elles craignent quelque danger, elles s'accroupissent & se tapissent au milieu de l'herbe, & de temps en temps elles élèvent la tête & l'abaissent aussitot; c'est de là qu'on leur a donné le nom de plongeantes. La septième espèce de chevres, est le *Chamois*, que *Kolbe* dit être très-connu au Cap, mais beaucoup plus petit que le notre. Ses cornes ont ordinairement demi pied de long; il ne les a pas autant recourbées en dehors que ceux qu'on voit en Europe. Ceci nous prouve que cet Auteur étoit très-peu naturalistes, puisqu'il place au Cap des Chamois qui n'habi-

Dimanche le 22 Novembre 1761.

tent que nos plus hautes montagnes, & des lieux très-froids, & qu'il leur prête des cornes courbées en dehors, tandis qu'elles sont toujours courbées en arrière. Cette Chevre pourroit bien être la Gazelle que Mr. de Buffon nous a fait connoître sous le nom de Nanguer. Enfin ce que Kolbe dit de la huitième espèce de Chevre ne nous donne pas meilleure opinion de son habileté. C'est la *Chevre de Congo*. Elle n'est jamais plus grande qu'un Lièvre, mais d'une beauté & d'une symétrie admirable. Ses Cornes sont semblables à celles du Cerf, & ont aussi des branches à proportion de leur âge. Elle a les jambes si petites, qu'on s'en sert souvent pour presser le tabac dans la pipe. On voit par cette description que cette Chevre est le chevrotain de Guinée, qui n'a jamais de bois comme les Cerfs; il y en a qui ont des cornes, mais ce sont des cornes creuses, & annelées.

Les autres animaux qui sont ici compris sous le nom de *Gemsbokken*, sont vraisemblablement les Gazelles, nom générique sous lequel on comprend grand nombre d'espèces différentes, qui toutes sont composées de fort jolis animaux, qui ressemblent au Chevreuil par la légèreté des mouvemens, par la forme du corps, par la grandeur & la vivacité des yeux; mais elles en diffèrent par la nature des cornes, qui sont creuses & permanentes, au lieu que le bois des Chevreuils se renouvelle tous les ans. Les cornes sont plus ou moins longues dans les diverses espèces, & elles sont environnées d'anneaux entiers vers leur base, & ensuite de demi-anneaux, avec des stries longitudinales. La couleur de la plupart des Gazelles, est rouille sur le corps & blanche sous le ventre. Nous donnerons ci-après les figures & les descriptions de quelques uns de ces animaux, qui ne sont pas les plus communes en Afrique; elles suffiront pour donner l'idée du genre.

Mais nous ne devons pas oublier d'en faire connoître une sorte, qui n'a point été connue jusqu'à présent, du

Dimanche le 22 Novembre 1761.

cet animal ressemble à un bœuf ordinaire, excepté qu'il est plus grand & de couleur gris cendré. Il a la tête petite, & les cornes courtes, des poils frisés sur la poitrine; il porte une longue barbe comme les boucs. Cet animal est fort léger à la

moins en Europe. Elle est un peu plus grande que la Gazelle ordinaire. Elle a sur la partie postérieure du dos, près de la queue, une raye de poils blancs, longue de huit à dix pouces, qui n'offre rien de particulier; mais quand elle court on est frappé de voir tout d'un coup cette raye, s'élargir, & se convertir en une très-grande tache blanche qui occupe presque tout le dos. Voici comment cela s'opere. L'animal a sur le dos une espece de bourse formée par la peau qui se repliant des deux côtés, forme deux levres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrémité de ces poils qui passant entre les deux levres paroît être une raye ou ligne blanche. Lorsque la Gazelle court cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert; & dès qu'elle s'arrête la bourse se referme.

(32) Je doute qu'il y ait au Cap des Cerfs dont la tête soit chargée de bois, comme les autres. *Kolbe* dit, il est vrai, qu'il s'y en trouve, qui sont entièrement semblables à ceux d'Europe, mais en même temps il ajoute que ces animaux ont des cornes hautes d'environ un pied, sans aucune branche, unies, rondes, contournées en spirale. Nous connoissons ces cornes, & l'animal qui les porte a été très-bien décrit par *M. de Buffon* sous le nom de Guib. Ce n'est point un Cerf; cependant comme il en a la taille, il peut-être que nos Voyageurs l'ont voulu désigner par ce nom.

(33) Les Aurochs dont il est parlé ici ne sont point les animaux connus sous ce nom par les Naturalistes, nos Aurochs sont des bœufs sauvages, d'une grandeur & d'une force prodigieuse, & dont la race de nos bœufs

Dimanche le 22 Novembre 1761.

course, c'est pourquoi les *Namacquas* lui donnent le nom de *Bas* ou le Maître-coureur. Nous avons fait deux lieues au Nord-Ouest; la latitude étoit de 26 d. 18 m. & la longitude de 37 d. 37. m.

Mecredi le 2. Decembre.

Jacques Coetsse & Pierre Marais revinrent de la course que le Chef leur avoit fait faire pour aller reconnoître le chemin jusqu'à la riviere de poissons ou *Visch-rivier*. Ils rapporterent qu'après un Voyage de trois jours ils étoient arrivés à la riviere des poissons, que le chemin étoit très-bon, mais qu'on n'y trouvoit que fort peu d'eau, de sorte que les Hottentots, qui demeuroient là, étoient obligés de se fournir d'eau au moyen de puits creusés dans le sable. La riviere des poissons ou *Visch-rivier* étoit désechée aussi, & n'avoit de l'eau que dans des fosses en quelques endroits; elle étoit bordée des deux côtés d'un assez bon pâturage. Les mêmes rapporterent que les Hottentots de ces environs étoient pourvus abondamment de bétail, & qu'on y trouvoit un grand nombre de bêtes sauvages, & principalement d'Elephants; qu'au reste ils s'étoient informés après la Nation des *Damroquas*, mais qu'ils n'avoient pas pu se procurer des nouvelles certaines à l'égard de cette Nation; qu'on leur avoit raconté pourtant par un des Guides,

sans bosse paroît tirer son origine. Mais qui ne se trouvent point dans les parties méridionales de l'Afrique, ni de l'Asie. Vraisemblablement ceux dont il est ici question sont de ces bœufs à bosse, nommés Bifons; & la description qu'en font nos Voyageurs convient assez à la plupart de ces derniers, si l'on en excepte sa bosse, dont il est cependant étonnant qu'ils ne parlent point.